

Rapport moral 2025

Durant l'année 2025, la MJC a continué à être reconnue pour la qualité de son travail, notamment pour son projet enfance/jeunesse, sa filière éducative 3-25 ans et ses actions culturelles ; cette année a permis de poursuivre et de renforcer le travail en réseau (avec les acteurs locaux, l'Union des MJC, l'AD 38...) et en lien étroit avec des partenaires institutionnels : CAPV, Département, Etat (services déconcentrés), CAF, la Ville et son CCAS.

L'équipe de salarié-es et bénévoles a encore cette année été particulièrement investie et exemplaire dans son engagement pour porter et mener à bien les missions de la MJC.

La nouveauté 2025 est le retour aux actions de réflexion citoyenne et sociétale : les soirées-débats. L'enjeu était avant tout de revenir au cœur de métier des MJC et de renforcer les actions d'éducation populaire en dehors des projets enfance et jeunesse ; en outre, le budget ne permettant pas de maintenir la programmation culturelle à la hauteur des années antérieures, se positionner sur ce projet « Culture et citoyenneté » a permis de contribuer à proposer une offre variée et utile sur le territoire mais avec un budget plus modéré. La programmation de ces soirées a été définie par un groupe de réflexion (seize personnes : adhérents et habitants rivois et bassin de vie). Quatre soirées débats ont été organisées avec l'idée de travailler des thèmes sur lesquels les participants pouvaient avoir un pouvoir d'agir (individuel et collectif) : alimentation, inceste et violence sexuelles sur mineurs, bénévolat associatif, fake news. La formation de trois salarié-es aux techniques d'animation et d'intelligence collective a permis d'être mieux outillé pour ces soirées.

La MJC a œuvré durant 2025, sous la coordination de la CAPV, à concrétiser le projet et la convention « BAFA en Pays Voironnais » réussissant à mobiliser 16 communes sur 31 pour pérenniser les actions de formation BAFA impulsées et menées initialement par la MJC de Rives et son partenaire AEJ de Crossey.

En 2025, la MJC a poursuivi ses actions dans la logique d'inclusivité, en accueillant notamment des enfants porteurs de handicap au sein des Accueils de Loisirs qu'elle gère et au sein de ses activités socio-éducatives ; un principe participant du bien-être et du bien vivre (axe prioritaire du projet associatif). Nous devons nous améliorer sur notre communication à ce sujet.

Malgré la belle dynamique, 2025 a, comme les années précédentes et encore plus, été une année sous le thème de la recherche de solutions de financement ; après plusieurs exercices comptables déficitaires, les finances ont constitué le sujet central de chaque instance : lors des CA, lors de l'AG, lors des COPIL avec la Ville, lors des bureaux ; un poids au quotidien pour les administrateurs et les administratrices, les salarié-es et bénévoles porteurs et porteuses de projet quand on a déjà investi et cherché toutes les solutions mobilisables (subventions, autofinancements, dons...) : grand bravo à tous pour les recherches, identifications et obtentions de subventions diverses dans les champs qui nous concernent et pour les actions d'autofinancement.

Le travail sur le projet de la MJC et le modèle socio-économique, impulsé suite à la formation de la directrice (Certificat de spécialisation Innovations sociales - économie sociale et solidaire - Parcours Education populaire) a pu être mené en partie lors de réunions de bureau, lors de CA mais surtout lors de la journée de réflexion du 12 avril ; une occasion d'utiliser l'outil du FONJEP : le kit JEP Ambitions.

Nous avons eu la volonté en 2025 de remettre au centre des réflexions, la question du projet de l'association et de replacer les finances à l'échelle d'une réflexion, certes nécessaire, mais « seulement » au service du projet. Mais les équipes ont été trop vite rattrapées par les problématiques financières ; ces enjeux ont continué à prendre le pas et être au centre des préoccupations.

2025 a nourri encore davantage les inquiétudes des salarié-es pour leurs conditions de travail pointant lors des CA et dans un courrier au CA, le fait qu'ils et elles n'avaient pas les moyens financiers pour mener à bien les missions de la MJC et répondre aux objectifs de la convention d'objectifs et de moyens. Ils et elles s'inquiétaient pour la MJC, pour le public, et pour leurs emplois. Cette montée d'anxiété s'est traduite au final par un mouvement de grève le mercredi 19 novembre. A la connaissance des dirigeants actuels, il s'agit d'une situation inédite à la MJC.

La qualité du dialogue social dans le cadre du Comité économique et social n'a jamais été questionnée et les réflexions employeurs/salariés, ont été murement échangées dans cet espace paritaire qu'est le CSE.

La fin d'année 2025 a été très difficile à vivre et douloureuse pour les salarié-es et les bénévoles du conseil d'administration.

Le COPIL Ville/MJC/CCAS du 20 novembre n'a pas permis de trouver de solution de financement supplémentaire comme espéré par la MJC.

Le conseil d'administration a dû prendre la difficile décision le 15 décembre de restructurer la MJC en prévoyant des licenciements économiques avec comme actions pressenties : la suppression du poste de responsable enfance-jeunesse et la réduction du temps de travail au sein du pôle administratif. L'objectif serait alors de revenir à un volume d'ETP des permanents à la hauteur de l'année 2019. Le travail de réflexion et de concertation en CSE a été lancé début 2026 pour une mise en œuvre rapide. Il s'agit dans cette réflexion de voir comment alors retravailler le périmètre de l'action de la MJC car il ne sera pas possible de faire autant et aussi bien avec des salarié-es en moins.

Enfin, le travail débuté fin 2025 sur le prévisionnel 2026 oblige à présenter un budget déficitaire car d'autres charges se rajoutent (par exemple la baisse de l'âge d'accès au BAFA nous conduisant à en embaucher plus mais avec une réglementation de l'embauche des CEE mineurs contraignante : les licenciements économiques ne sont qu'une partie de réponse à la situation.

Cette fin d'année pessimiste n'occulte pas toutes les actions de la MJC dont vous retrouverez le détail dans le rapport d'activité.

La MJC reste une association dynamique et porteuse pour le territoire. Tout l'enjeu est, pour l'année à venir, de traverser cette épreuve en lien et avec le soutien de ses partenaires, pour rebondir comme elle a toujours su le faire.

Le Conseil d'Administration